

MINISTERE DE LA COMMUNICATION

ET DES MEDIAS

CABINET

N° _____/MCM/CAB-16

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité * Travail * Progrès

<p>COMPTE RENDU DU CONSEIL DES MINISTRES DU SAMEDI 31 DECEMBRE 2016</p>
--

Le Conseil des Ministres s'est réuni ce Samedi 31 Décembre 2016 au Palais du Peuple, sous la très haute autorité de Son Excellence, Monsieur Denis SASSOU N'GUESSO, Président de la République, Chef de l'Etat.

Deux (2) points étaient inscrits à l'ordre du jour, à savoir :

- Une communication du Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie, du Développement Industriel et de la Promotion du Secteur privé, sur le Sommet extraordinaire des Chefs d'Etat d'Afrique centrale, sur la situation économique et monétaire dans la zone de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) ;
- Une communication du Ministre de la Justice, des Droits Humains et de la Promotion des Peuples Autochtones, concernant l'évasion du 29 décembre 2016 survenue à la Maison d'Arrêt centrale de Brazzaville.

I/- Ministère de l'Economie, du Développement Industriel et de la Promotion du Secteur Privé.

Prenant la parole, M. Gilbert ONDONGO, Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie, du Développement Industriel et de la Promotion du Secteur Privé, a rappelé qu'à l'invitation de Son Excellence, Monsieur Paul BIYA, Président de la République du Cameroun, les six Chefs d'Etat de la CEMAC se sont réunis à Yaoundé, capitale de ce pays, le 23 décembre 2016, et ce pour un échange de vues sur la situation économique et monétaire de la sous-région.

Il a précisé qu'étaient également invités à ce sommet extraordinaire Mme Christine LAGARDE, Directrice générale du Fonds Monétaire International (FMI), M. Michel SAPIN, Ministre de l'Economie et des Finances de la République française, M. Pierre MOUSSA, Président de la Commission de la CEMAC, et M. Lucas ABAGA NCHAMA, Gouverneur de la Banque des Etats d'Afrique Centrale (BEAC)

Les Chefs d'Etat se sont penchés sur le Rapport des Ministres de la CEMAC en charge de l'économie et des finances, et ont entendu les commentaires de Mme LAGARDE et du Ministre SAPIN sur la situation économique et financière de la CEMAC. Il ressort du Rapports et des analyses sus indiqués que la situation économique et financière de la zone est préoccupante.

Elle se caractérise, entre autres, par :

- La chute drastique des cours du baril de pétrole brut ;

- La dégradation des principaux indicateurs macroéconomiques, illustrée par une forte chute du taux de croissance économique et une augmentation globale du taux d'endettement des pays de la Communauté ; ;

Face à ce constat difficile, les Chefs d'Etat ont arrêté le principe de onze (11) grandes mesures de redressement, fondées principalement sur trois piliers, à savoir :

- Le refus ferme d'une dévaluation du Franc CFA de la Zone CEMAC ;
- La mise en place d'un Comité des Réformes, composé des Ministres et experts des pays membres, lequel Comité sera chargé de présenter des mesures appropriées pour, entre autres :
 - accélérer la diversification des économies de la sous-région, trop dépendantes du pétrole et autres ressources fossiles
 - Maintenir un niveau d'endettement viable, en privilégiant les financements à taux concessionnel, ainsi que la réalisation de projets dans le cadre de partenariats public-privé maîtrisés ;

Il convient de noter que la première réunion dudit Comité des Réformes se tiendra à Brazzaville, courant janvier 2017.

- L'acceptation du principe d'une concertation bilatérale entre chaque pays de la Zone CEMAC et le Fonds Monétaire International, en vue d'accompagner les politiques de redressements qui seront arrêtées par chaque Etat.

A ce stade, M. Clément MOUAMBA, Premier Ministre, chef du Gouvernement, a indiqué au Président de la République que des dispositions avaient été prises pour la mise en place d'un Comité interministériel chargé de définir les conditions de l'action du Gouvernement sur la base de la feuille de route décidée par le sommet de la CEMAC.

Prenant à son tour la parole, Son Excellence, Monsieur Denis SASSOU N'GUESSO, Président de la République, Chef de l'Etat, faisant œuvre de pédagogie, a rappelé que la perspective de discussions bilatérales entre chacun des Etats de la CEMAC et le FMI n'était pas un programme d'ajustement structurel tel que nous en avons connu dans le passé, mais un simple accompagnement technique devant permettre à chaque pays de la zone, et ce sans contrainte ni restriction d'aucune sorte, d'amorcer son redressement en tenant compte des spécificités de sa situation.

Enfin, le Chef de l'Etat a invité les membres du Gouvernement à aborder cette situation avec lucidité, mais également avec la volonté réaffirmée de permettre à notre pays de mener une politique autonome propre à la résolution des situations et problèmes spécifique que connaît le Congo.

II/- Ministère de la Justice, des Droits Humains et de la Promotion des Peuples Autochtones.

Prenant à son tour la parole, M. Pierre MABIALA, Ministre de la Justice, des Droits Humains et de la Promotion des Peuples Autochtones, a informé les Membres du Conseil des Ministres des circonstances dans lesquelles s'est déroulée l'évasion du 29 décembre 2016 survenue à la Maison d'Arrêt centrale de Brazzaville.

Il a rappelé le bilan des actes criminels perpétrés par les individus concernés à l'occasion de leur évasion, tel que déjà évoqué par le Procureur de la République lors de sa déclaration faite le soir du jeudi 29 décembre 2016.

Enfin, il a édifié les membres du Conseil des Ministres sur les diligences entreprises depuis lors, à savoir l'ouverture d'une enquête judiciaire et administrative, afin que les causes et déroulement de cette affaire soient élucidés.

Edifiés par les précisions apportées par le Ministre MABIALA, les Membres du Conseil des Ministres félicitent la Force Publique, promptement intervenue, intervention dont le professionnalisme a permis d'éviter le pire, et ce dans une zone urbaine sensible.

Prenant la parole après l'épuisement de ces deux communications, le Président de la République a tenu à dresser, au moment où l'année 2016 s'achève, un bilan rapide de l'action du Gouvernement depuis sa formation rendue publique il y a 8 mois.

D'emblée, le Président Denis SASSOU N'GUESSO a remarqué qu'après ce temps d'exercice, il considérait que chaque Membre du Gouvernement avait intégré les exigences de la fonction telle qu'exercée pour le compte et au nom du peuple congolais.

Sur cette base, et à l'orée de l'année 2017, il a rappelé que la priorité du Gouvernement était tout entière contenue dans les actions à mener pour :

- lutter contre la crise économique et financière qui accable les pays de la sous-région en général, et le Congo en particulier ;

- donner corps à la vision contenue dans son projet de société, « La Marche vers le développement », qui fait du quinquennat actuel un mandat fondé sur les priorités économiques et sociales ;
- préparer, dans les conditions les plus optimales, les élections législatives qui devront se tenir courant 2017, et poursuivre la mise en place des institutions prévue dans la Constitution ;
- Renforcer le développement de l'arrière-pays, déjà favorisé par la politique de municipalisation accélérée, en promouvant une véritable décentralisation, qui permettra aux futurs Conseils locaux élus, de disposer d'un cadre juridique et de ressources humaines de qualité ;

Concluant son propos, le Président de la République a noté que si la politique menée durant l'année qui s'ouvre s'appuie sur les principes ainsi énoncés, elle permettra à notre pays de retrouver l'espoir et de connaître une amélioration sensible de sa situation globale.

Enfin, il a exhorté les Membres du Gouvernement, autant que la situation économique et financière le permettra, au respect des engagements à caractère sociaux pris par lui-même dans les mois et années qui ont précédé, dont notamment la réflexion à mener en vue de la mise en place d'une couverture médicale universelle.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président de la République a alors levé la séance, après avoir échangé ses vœux avec les Membres du Gouvernement.

Commencée à 10h00, la réunion du Conseil des Ministres a pris fin à 13h31.

Fait à Brazzaville, le 31 Décembre 2016

Thierry Lézin MOUNGALLA/-
Ministre de la Communication et des Médias
Porte-parole du Gouvernement.